



1. CV

- 1.1 PERSONAL DETAILS (DÉTAILS PERSONNELS)
- 1.2 EDUCATIONAL HISTORY (FORMATION ET QUALIFICATIONS)
- 1.3 CAREER/WORK HISTORY (EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE)
- 1.4 REFERREES (PERSONNES DE CONTACT)

2. COVER LETTER (LETTRE DE MOTIVATION)

3. INTERVIEW (ENTRETIEN)

4. CANAUX DE RECHERCHE

- 4.1 AGENCES DE RECRUTEMENT
- 4.2 JOURNAUX D'AUSTRALIE
- 4.3 PARTENAIRES DU GOUVERNEMENT AUSTRALIEN
- 4.4 RÉSEAU D'AGENCES NATIONALES POUR L'EMPLOI
- 4.5 EMPLOIS TEMPORAIRES « TEMP AGENCY »
- 4.6 SITES GÉNÉRALISTES DE RECHERCHE D'EMPLOI

5. CONSEILS



1. CV

En Australie, le CV s'écrit en anglais, est dactylographié et est composé de 4 grandes parties: les détails personnels, la formation et les qualifications, l'expérience et les références personnelles. Contrairement à un CV belge, le CV australien est plus détaillé (particulièrement sur l'expérience) et peut comporter en général 4 pages. Si 1 page est suffisante pour les petits boulots, 6 pages peuvent par contre être rédigées pour des postes de Senior Management. Sauf pour les postulants fraîchement diplômés ou qui ont très peu d'expérience professionnelle, les employeurs demandent rarement un CV d'1 ou 2 pages.

N'hésitez pas à expliquer le système éducatif dans lequel vous avez évolué: en effet, un employeur australien ne le connaît sûrement pas et il est indispensable qu'il comprenne votre parcours. Décrivez les choses simplement sans essayer de traduire littéralement en anglais ou de trouver des équivalences (le nombre d'années d'enseignement et la matière étudiée permettra à l'employeur de cibler le diplôme que vous détenez).

Les loisirs et les centres d'intérêt occupent également une place importante dans le CV.

Il n'est pas nécessaire d'y ajouter une photo.

1.1 PERSONAL DETAILS (DÉTAILS PERSONNELS)

Votre CV doit contenir votre nom et vos coordonnées.

Indiquez si vous êtes en demande de visa pour résidence permanente ou si vous l'avez obtenu.

Indiquez votre niveau pour chaque langue.

1.2 EDUCATIONAL HISTORY (FORMATION ET QUALIFICATIONS)

Les dates et les certificats, les diplômes et les niveaux atteints.

Dans la mesure du possible, notez systématiquement l'équivalent australien de vos qualifications.

 www.immi.gov.au/asri/a-z.htm

- ❖ Ecole supérieure/université
- ❖ Ecole secondaire
- ❖ Formation (compétences spécifiques acquises)

1.3 CAREER/WORK HISTORY (EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE)

- ❖ Les dates précises de chaque expérience en commençant par votre dernier emploi
- ❖ Société / nom de l'organisation
- ❖ Poste occupé



- ❖ Responsabilités (description de fonction, contenu du travail, position dans l'organisation, projets réalisés et objectifs atteints, promotion, personnel supervisé, secteur de la société/organisation)

1.4 REFERREES (PERSONNES DE CONTACT)

Il s'agit ici de noter le nom, la fonction, l'adresse et les coordonnées de deux anciens employeurs.

Pour un exemple de CV, voir

 www.migrationnews.com/australia/how_to_prepare_your_cv

2. COVER LETTER (LETTRE DE MOTIVATION)

- ❖ Pas plus d'1 page.
- ❖ 3 ou 4 paragraphes.
- ❖ Lettre dactylographiée.
- ❖ Il est important de trouver la personne la plus adéquate à qui l'envoyer.
- ❖ Il est également indispensable de spécifier le poste, le service et le domaine pour lesquels vous écrivez à l'employeur.
- ❖ Eléments à insérer dans votre lettre: date, coordonnées, nom du contact, petite introduction, compétences, attributions, principales motivations, qualités personnelles, expériences professionnelles et résultats, ce que vous pouvez apporter à l'employeur, intérêt pour le poste et l'employeur, demande d'entretien, formule de politesse et signature.
- ❖ Le titre utilisé pour adresser votre candidature sera différent en fonction de la taille de l'entreprise. Il s'agira de "Human Resources Manager" dans une grande entreprise, de "Person in charge of Recruitment" dans une entreprise de taille moyenne et de "Managing director" dans une petite entreprise.

Pour consulter un modèle de lettre de motivation en réponse à une annonce ou pour une candidature spontanée, consultez:

 www.pole-emploi-international.fr/www.eei.com.fr/eei/accueil.jsp

3. INTERVIEW (ENTRETIEN)

Cette étape est cruciale car il s'agit du moment où vous rencontrerez peut-être vos futurs employeurs. Ayez donc toujours à l'esprit deux éléments essentiels: développez vos compétences pour vous promouvoir et soyez alerte et positif. Par ailleurs, soignez toujours votre présentation physique qui doit être classique et sans extravagance. Enfin, soyez ponctuel.

Il est judicieux de prendre avec vous votre cv, les copies de vos diplômes et tout autre document qu'il serait important de présenter lors de l'entretien.







Préparez-vous à quelques questions basiques telles que:

- ❖ "So, tell me about yourself."
- ❖ "Why Australia ?"
- ❖ "Why do you want to do this job/work for this company?"
- ❖ "What do you know about the company?"
- ❖ "Why did you leave your last job?"
- ❖ "What do you think you have to offer this company?"
- ❖ "What do you think this position involves?"
- ❖ "Do you have any questions you would like to ask?"
- ❖ "What do you believe are your key strengths?"
- ❖ "What do you believe are your weaknesses?"
- ❖ "Why have you had so many jobs?"
- ❖ "What do you enjoy most about your current/last job?"
- ❖ "Where do you see yourself in five years time?"
- ❖ "Do you work well under pressure?"
- ❖ "Tell me about when something went wrong"
- ❖ "Tell me about a time when you have encountered conflict in the workplace"

A noter qu'il n'est pas rare que le premier contact se fasse par entretien téléphonique.

Pour davantage de conseils, de nombreux sites sont consacrés à ce sujet. En voici quelques-uns:

-  www.ejobs.com.au/
-  www.coxpurtell.com.au/jobseekers/interview_tips.php
-  www.mycareer.com.au/
-  www.myfuture.edu.au/

4. CANAUX DE RECHERCHE

Les principaux canaux de recrutement généralement utilisés par les employeurs sont les agences de recrutement, les journaux (particulièrement le mercredi et samedi) et les sites internet.

Les candidatures spontanées peuvent également être un moyen efficace mais il ne faut pas uniquement se baser sur celles-ci.

Il est par exemple possible d'obtenir un emploi au pair par le biais de quelques agences en combinant une formule de cours d'anglais et des séjours demi au pair. Cette formule donne accès à un visa étudiant et donc le droit de travailler légalement.

Les auberges de jeunesse proposent des emplois, la plupart saisonniers, durant la période touristique, d'octobre à février.



4.1 AGENCES DE RECRUTEMENT

-  www.polyglot.com.au/ (spécialisée dans le placement des francophones)
-  www.au.hudson.com
-  www.talent2.com
-  www.ccjobs.com.au (IT, accueil et emplois de bureau)
-  www.ejobs.com.au (IT, comptabilité et finances, multimédia et marketing)
-  www.robertwalters.com.au/en-aus/default.do
-  www.coxpurtell.com.au
-  www.juliaross.com.au
-  www.nursingaustralia.com (infirmières)
-  www.baysidegroup.com.au (scientifiques)
-  www.jobguide.thegoodguides.com.au/
-  www.webwombat.com.au/
-  www.arhswebsearch.com/related/employment+agencies+australia

4.2 JOURNAUX D'AUSTRALIE

-  www.trove.nla.gov.au/newspaper

4.3 PARTENAIRES DU GOUVERNEMENT AUSTRALIEN





-  www.jobsearch.gov.au

4.4 RÉSEAU D'AGENCES NATIONALES POUR L'EMPLOI

-  www.centrelink.gov.au

4.5 EMPLOIS TEMPORAIRES « TEMP AGENCY »

Emplois à temps partiel, de courte durée ou saisonniers.

-  www.manpower.com.au
-  www.adecco.com.au
-  www.drakeintl.com
-  www.bestjobsau.com (liste d'agences d'emplois temporaires)

4.6 SITES GÉNÉRALISTES DE RECHERCHE D'EMPLOI

-  www.mycareer.com.au
-  www.seek.com.au
-  www.careerone.com.au
-  www.employment.byron.com.au



5. CONSEILS

- ❖ Avant de partir, il serait bon de vous familiariser avec les offres d'emploi visibles sur les différents sites web pour connaître les opportunités dans votre domaine.
- ❖ La première étape est de faire votre demande de visa de résidence permanente. Les employeurs potentiels vous demanderont votre statut d'immigration. Le visa de résidence est indispensable pour beaucoup d'offres d'emploi.
- ❖ Vous pouvez commencer à postuler et à demander des entretiens pour un emploi dans les 12 semaines qui précèdent votre départ pour l'Australie.
- ❖ N'hésitez pas à vous rendre en Australie pour réaliser des entretiens avec de potentiels employeurs. Rares sont ceux qui engagent sans vous avoir rencontré au préalable.
- ❖ Envoyez une lettre de candidature spontanée et un CV à chaque employeur et agent de recrutement potentiel dans votre secteur d'activités. Consultez les pages jaunes pour trouver leurs coordonnées:
www.yellowpages.com.au
- ❖ Le mieux est de préparer un CV et une lettre de motivation courte et claire en signifiant que vous avez obtenu votre visa de résidence permanente ou que vous êtes en procédure d'obtention.
- ❖ Ne perdez pas de vue que les recruteurs sont intransigeants sur l'éthique de travail, vos qualifications, votre expérience et vos références professionnelles.
- ❖ Il est capital de noter dans votre CV un numéro de téléphone, une adresse mail et si possible une adresse postale australienne.
- ❖ Rencontrez un maximum de personnes: beaucoup d'emplois se décrochent par relation ou par réseau.
- ❖ Durant votre entretien, il est important d'avoir avec vous des copies de votre visa de résidence et des références disponibles pour l'employeur.
- ❖ Il est important d'être flexible. Rien ne sera identique à la Belgique, il faut donc vous adapter à la façon de travailler australienne. Par ailleurs, votre méconnaissance du domaine en Australie vous rétrogradera peut-être et vous obligera à être patient pour progresser sur l'échelle hiérarchique.
- ❖ Il est peu probable de percevoir un salaire similaire ou identique à sa dernière rémunération. Regardez votre revenu net. Le coût de la vie et le taux d'imposition du revenu sont plus bas que dans beaucoup de pays développés occidentaux.
- ❖ Il vous faudra sûrement être patient pour trouver un emploi. Un Australien met, en moyenne, 1 à 8 semaines pour trouver un nouveau travail.
- ❖ Etant donné que la législation du travail et les termes du contrat sont différents en Australie, le mieux est de ne pas tenter de trop négocier son contrat de travail avec l'employeur.